

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	11	13

5-2711/2023

Date de la convocation

21 novembre 2023

Date d'affichage

21 novembre 2023

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON  
SEANCE DU 27 novembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

**Présents :** MM. Guy CAZALET, Guy BITAILLOU, Jean-Pierre BRITIS, Patrick CHAUVIN, Yannick CLAVERIE, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Grégory PALENGAT, Patrick PAREDES Mmes Sandrine DUMARTIN, Fanny MARTHOU-DELALANDRE.

**Absente :** Mme Stéphanie RELEA.

**Excusés :** Mmes Pascale BESTI (ayant donné procuration à M. Alain KOMPANITCHENKO), Elisabeth POUTS (ayant donné procuration à M. Guy CAZALET), M. Frédéric CATHALOGNE.

**Secrétaire de séance :** M. Patrick CHAUVIN

**Objet : vente du lot n° 1 - terrain situé impasse Jambet**

Le Maire rappelle à l'assemblée les délibérations n° 3-2410/2022 du 24 octobre 2022 et n° 5-1301/2023 du 13 janvier 2023 par lesquelles la commune a mis en vente plusieurs terrains communaux viabilisés situés impasse Jambet dont la parcelle est cadastrée sous le numéro B732.

Le lot n° 1 d'une superficie de 753 m<sup>2</sup> cadastré B numéro 864 après division a été mis en vente auprès de l'agence Orpi.

En date du 24 octobre 2023, M. LONGUINHO QUINTEIRO a fait une proposition d'achat via l'agence Orpi pour le lot n° 1 pour un montant de 50.000 € frais d'agence inclus. Le Maire rappelle que le mandat signé avec l'agence Orpi prévoit des honoraires d'agence forfaitaires de 5.000 € à la charge de l'acquéreur ce qui porte le prix de vente du terrain à 45.000 €.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette proposition d'achat.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité.

**ACCEPTTE** la proposition d'achat de M. LONGUINHO QUINTEIRO à 45.000 €.

**DECIDE** de lui vendre le lot n° 1 cadastré B numéro 864 pour une superficie de 753 m<sup>2</sup>.

**CHARGE** le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette vente.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Guy CAZALET

